

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 09 novembre 2023

**DELIBERATION
N°2023.09.09**
En exercice.....43
Présents.....34
Votants.....39

TECHNIQUE ET PATRIMOINE :

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – Tarifs 2024
assainissement non collectif

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS,
Le neuf novembre,

Le Conseil communautaire Anjou Loir et Sarthe, dûment convoqué par mail du 03/11/23, à 18h30, s'est réuni en séance ordinaire, salle Ventura à BARACE, sous la présidence de M. Jean-Jacques GIRARD.

Membres du Conseil communautaire :

Communes		Délégués	Présent	Excusé /absent	Représentant
TIERCE	6	Jean-Jacques GIRARD	P		
		Séverine CHEVE	P		
		Martine BOLZE	P		
		Olivier LOUISET	P		
		Véronique RENAUDON		E	Pouvoir à M. GIRARD
DURTAL	5	Xavier PRADES	P		
		Pascal FARION	P		
		Anne JOUIS		E	Pouvoir à M. FARION
		Gérard CHOUETTE	P		
		Martine DESMARRES	P		
MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY	5	Marie-Christine ORSINI	P		
		Jean-Marie CARDOEN	P		
		Françoise DIARD		A	
		Sylvie LECOURT		E	
		Jean-Luc DAVY		E	Pouvoir à M. CARDOEN
SEICHES-SUR-LE-LOIR	4	Xavier de RICHEMONT		E	
		Thierry de VILLOUTREYS	P		
		Francette GRIFFON	P		
		Jean-Paul BEAUMONT	P		
		Olivier CAILLEAU	P		
JARZE VILLAGES	4	Elisabeth MARQUET	P		
		Jean-Pierre BEAUDOIN	P		
		Sylvie HEUVELINE		E	Pouvoir à M. BEAUDOIN
		Marc BERARDI	P		

CORZE	3	Jean-Philippe GUILLEUX	P		
		Annie PINARD	P		
		Alain DELECOLLE	P		
ETRICHE	2	David LAGLEYZE	P		
		Marie-Pierre RIGAUD	P		
CHEFFES	2	Marc DUTRUEL		E	Pouvoir à M. BLONDET
		Jacques BLONDET	P		
LES RAIRIES	2	Joëlle CHARRIER	P		
		Patrick LANCELOT	P		
MARCE	2	Marc SOREAU	P		
		Nadine ROBIN	P		
HUILLE-LEZIGNE	2	Sylvie CHIRON-PESNEL	P		
		Henri LEBRUN	P		
CHAPELLE-SAINT-LAUD	1	Jean-Paul BOMPAS	P		
BARACE	1	Christine RICHARD	P		
MONTREUIL-SUR-LOIR	1	Philippe CARDOT		E	Remplacé par Mme GRIMAUULT
CORNILLE-LES-CAVES	1	Paul RABOUAN	P		
MONTIGNE-LES-RAIRIES	1	Gérard CHASSOULIER	P		
SERMAISE	1	Gildas MAREK		E	

SUPPLEANTS :			Remplacement de :
BARACE	1	Tania LANGLAIS	
CHAPELLE ST LAUD	1	Isabelle DELAUNAY	
CORNILLE LES CAVES	1	Raymond GARCIA	
MONTREUIL SUR LOIR	1	Evelyne GRIMAUULT	M. CARDOT
MONTIGNE LES RAIRIES	1	Jackie MORIN	
SERMAISE	1	Mélissa THIERRY	

M. Jean-Philippe GUILLEUX, vice-président en charge du Technique et Patrimoine

Expose :

Vu la délibération n°2022.10.08 du conseil communautaire en date du 3 novembre 2022 fixant les tarifs 2023 et notamment l'annexe 1,

Vu l'avis de la commission assainissement du 12 octobre 2023 concernant les tarifs Assainissement Non Collectif,

Considérant qu'il y a lieu de fixer les tarifs Assainissement Non Collectif pour 2024.

Ils seront ensuite mis à disposition du public, accompagnés de l'avis de l'assemblée délibérante, dans chacune des communes membres de l'EPCI dans les conditions prévues selon le Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi qu'au siège de l'EPCI.

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- **de valider ces tarifs**

Pour extrait certifié conforme,
A Tiercé, le 10/11/2023

La secrétaire de séance
Martine BOLZE



Le Président
Jean-Jacques GIRARD



Date de publication : 16/11/23

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

ANNEXE 1

Les tarifs l'assainissement non collectif de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe, pour l'année 2024, sont les suivants :

Services facturés à l'utilisateur	Délibération tarifs 2023	PROPOSITION TARIFS 2024
	Montant HT	Montant HT
Projets neufs ou réhabilitation		
Contrôle conception	93.85 €	98.18 €
Contre étude de conception	59.54 €	62.73 €
Contrôle de réalisation	141.27 €	148.18 €
Contre visite	118.06 €	123.64 €
Contrôles de l'existant		
Diagnostic initial	Gratuit	Supprimé
Contrôle pour cession immobilière 1 logement y compris copropriété	178 €	186.36 €
Contre visite 1 logement y compris copropriété	77.70 €	81.82 €
Contrôle pour cession immobilière pour 1 bâtiment industriel/artisanal	216 €	227.27 €
Refus diagnostic	232.09 €	243.64 €
Déplacement sans intervention	59.54 €	62.73 €
Pénalité pour non-réalisation travaux suite achat	456.11 €	478.18 €
Pénalité pour non-réalisation travaux suite contrôle périodique. Forfait applicable tous les ans à partir de la 4ème année à la date du contrôle	222 €	232.73 €
Pénalité pour travaux réalisés sans autorisation		453.64 €
Contrôle périodique de bon fonctionnement 1 logement (en semaine)	100 €	104.55 €
Contrôle périodique de bon fonctionnement 1 logement (samedi matin)	110 €	115.45 €
Contrôle périodique de bon fonctionnement 1 bâtiment industriel	211 €	220.91 €
Contrôle de l'existant à la demande du propriétaire et hors cession immobilière	110 €	115.45 €